



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 26 JUILLET 2024

AFFAIRE N° 23-20240726

**MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉALISATION DES
TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA CALE DE HALAGE À SAINT-
PHILIPPE - APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉ
(CRAC) ARRÊTÉ AU 31/12/2023**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six du mois de juillet à neuf heures et quinze minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués, le 19 juillet 2024, sous la présidence de Monsieur Jacquet HOARAU.

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : **48**

Présents : **31**

Absents représentés : **17**

Absents : **00**

Déport des conseillers
intéressés à l'affaire ou
ne prenant pas part au
vote : **03**

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 20-20240726), GASTRIN Albert, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, ROBERT Evelyne, PAYET-TURPIN Francemay, THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noéline, FONTAINE Henri, GENGE Jack, TECHER Doris.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, FULBERT-GERARD Gilberte, HOAREAU Sylvain, HUET Marie-Josée, LEICHNIG Stéphanie, LEJOYEUX Marie Andrée, LEVENEUR Inelda, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel.

BENARD Clairette Fabienne, GUEZELLO Alin.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 03-20240726).

PAYET Gilles.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

ROMANO Augustine représentée par DOMITILE Noëline, MONDON Laurence représentée par GASTRIN Albert, PICARDO Bernard représenté par MAUNIER Daniel, GONTHIER Charles Émile représenté par THERINCOURT Jean-Pierre, FONTAINE Véronique représentée par TECHER Doris, LEBON Jean Richard représenté par DIJOUX RIVIERE Mimose, THIEN AH KOON Patrice représenté par PAYET TURPIN Francemay (de l'affaire n° 21 à l'affaire n° 48-20240726, y compris la question diverse n° 01-20240726).

BENARD Monique représentée par PAYET Gilles.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, HUET Mathieu représenté par HUET Marie-Josée, K/BIDI Émeline représentée par LEICHNIG Stéphanie, LEBON David représenté par FULBERT GERARD Gilberte, LANDRY Christian représenté par MUSSARD Rose Andrée, MUSSARD Harry représenté par JAVELLE Blanche Reine.

LEBON Louis Jeannot représenté par BENARD Clairette Fabienne.

- Commune de l'Entre-Deux -

GROSSET-PARIS Isabelle représentée par VALY Bachil (de l'affaire n° 04 à l'affaire n° 48-20240726, y compris la question diverse n° 01-20240726).

- Commune de Saint-Philippe -

COURTOIS Vanessa représentée par RIVIERE Olivier.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Doris TECHER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 23-20240726**MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE SECURISATION DE LA CALE DE HALAGE A SAINT-PHILIPPE - APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITE (CRAC) ARRETE AU 31/12/2023**

Le Président rappelle que la CASUD souhaite, sur le territoire de la Commune de Saint-Philippe, réaliser sur le site de la Marine une cale de mise à l'eau afin de faire perdurer une activité artisanale et économique considérée comme traditionnelle : le secteur de la pêche.

Dans cet objectif et de créer à terme une véritable filière des métiers de la mer sur un territoire dont la zone côtière est considérée comme une des plus poissonneuses de l'île, la CASUD a défini le cadre d'un projet portant sur la réalisation d'une cale de mise à l'eau accompagné d'un bassin d'apaisement et d'infrastructures connexes (boxes pêcheurs, bacs de dessalage des moteurs, zone de stockage des barques, poissonnerie...).

Par délibération n° 03-20180518 en date du 18 mai 2018, la CASUD a confié à la SPL MARAINA un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ce projet.

La mission de la SPL porte d'une manière générale, sur l'organisation de la gestion administrative, technique, financière et comptable de l'opération.

Conformément à l'article 12.2 de la convention de mandat, un compte-rendu annuel d'activité doit être présenté tous les ans. Ce compte rendu, établi sur la base des opérations comptables arrêtées au 31 décembre 2023, est composé d'un état d'avancement et d'un bilan prévisionnel de l'opération, de l'évolution de ce bilan. L'ensemble de ces éléments est annexé à la présente délibération.

Le bilan financier prévisionnel approuvé au CRAC 2023 est de 5 752 251,30 € TTC et il se décompose comme suit :

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Engagement Annuel	Cumulés au 31/12/2023	Régularité		Prévision	
				2024	Au delà	Nouveau Bilan	Solde
1 DEPENSES	5 752 251,30	869 015,57	620 908,22	36 508,94	5 094 834,14	5 752 251,30	
3 ETUDES OPERATIONNELLES	552 914,00	647 148,29	405 311,76	32 168,94	163 053,45	600 534,15	47 618,15
3100 honoraires de MGE	372 987,53	418 202,41	281 045,80	24 500,42	112 555,19	418 202,41	45 214,98
3200 honoraires pour topographie et bathymétries	21 344,57	23 523,17	21 344,57		2 278,50	23 523,17	2 278,50
3210 honoraires études géotechniques	42 017,35	32 854,65	27 873,65		14 143,71	42 017,35	
3220 honoraires bureau de contrôle externe	25 000,00	15 624,00	5 472,00		3 500,00	19 028,00	25 000,00
3240 honoraires de CFF	18 991,50	7 950,00		4 058,52	14 923,28	18 991,50	
3250 honoraires autres études	45 729,29	45 854,06	45 729,29		124,77	45 854,06	124,77
3800 Révisions de prix	22 845,35		22 845,35			22 845,35	
4 TRAVAUX	4 859 932,00				4 808 947,33	4 808 947,33	-50 964,67
4170 Révisions	130 200,00				130 200,00	130 200,00	
4200 Travaux tranche 1	3 258 000,00				3 258 000,00	3 258 000,00	
4210 Travaux tranche 2	1 040 732,00				1 040 732,00	1 040 732,00	
4P01 Tolérance MO Etalés	434 000,00				383 035,33	383 035,33	-50 964,67
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	325 502,34	317 112,95	210 842,13	3 340,00	114 566,75	328 848,88	3 346,52
5110 Rémunération SPL Maraina	317 112,95	317 112,95	199 104,20	3 340,00	114 566,75	317 112,95	
5800 Révisions	8 389,41		11 735,93			11 735,93	3 346,52
6 AUTRES DEPENSES	13 900,94	4 754,33	4 754,33	1 000,00	8 146,61	13 900,94	
6101 Communication, concertation, et topographie	3 050,94				3 050,94	3 050,94	
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00	4 754,33	4 754,33	1 000,00	5 095,67	10 850,00	
2 RECETTES	5 752 251,30	5 788 333,95	673 024,47	3 340,00	5 075 886,83	5 752 251,30	
7 Mandant	5 752 251,30	5 788 333,95	673 024,47	3 340,00	5 075 886,83	5 752 251,30	
7100 justification des Dépenses (appel de fonds)	5 450 748,94	5 471 231,00	452 182,34		4 951 220,00	5 423 402,42	-3 346,52
7101 Rémunération mandataire	325 502,34	317 112,95	210 842,13	3 340,00	114 566,75	328 848,88	3 346,52
SOLDE			52 116,25				

Ainsi, l'année 2023 a permis :

- de démarrer la Phase 3 « Plans d'actions » à compter du 30/01/2023 ;
- de vérifier la compatibilité des ouvrages prévus (chambre froide) par rapport au diagnostic du plancher réalisé ;
- d'intégrer l'étude de marché aux procédures environnementales et ainsi de :
- de mettre à jour l'étude d'impact et la DUP
- ICPE et évacuation des déblais : Devant la difficulté de trouver une parcelle permettant le stockage des matériaux avant évacuation, il a été demandé au maître d'œuvre d'étudier la possibilité de réutiliser les déblais de faible granulométrie sur site et d'évacuer les déblais plus importants après ressuage sur site. Le dossier ICPE sera déposé dans ce sens ;
- le dossier ICPE a mis en avant une problématique sur la maîtrise foncière du site, à savoir la parcelle AT 1188. Actuellement sur cette parcelle se trouvent des infrastructures de l'espace public (Poteau incendie, trottoir...). La commune est en cours de régularisation sur cette parcelle, par délibération du conseil municipal du 07/12/2023 ;
- de mettre à jour le dossier d'autorisation environnementale, Dossier DUP et dossier de demande de Concession du DPM ;
- d'acter la délibération motivée, justifiant que le projet de sécurisation de la cale de halage déroge au RNU dans le cadre de l'exception au titre de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 – art.78.

Les évolutions entre le bilan approuvé en Conseil Communautaire le 22/08/2023 et le nouveau bilan proposé pour l'année 2024 sont les suivantes :

Études opérationnelles

- Ligne 3100 – Honoraires de MOE : Cette ligne passe de 372 987,53 € TTC à 418 202,41 € TTC, soit une augmentation de 45 214,88 € TTC qui correspond à la régularisation de l'Avenant n°1 passé avec le MOE, notifié en 2021,
- Ligne 3200 – Honoraires pour topographie et bathymétries : Cette ligne passe de 21 344,67 € TTC à 23 623,17 € TTC, soit une augmentation de 2 278,50 € TTC. Cette augmentation correspond à la régularisation de la prestation de levés bathymétriques multifaisceaux ayant eu lieu en 2021,
- Ligne 3250 – Honoraires autres études : Cette ligne passe de 48 729,29 € TTC à 48 854,06 € TTC, soit une augmentation de 124,77 € TTC. Cette augmentation correspond à la régularisation de l'étude de marché menée sur 2022/2023 pour permettre la dérogation au RNU,
- Les autres lignes restent inchangées.

Le montant total des dépenses du poste Etudes opérationnelles passe de 552 916,00 € TTC à 600 534,15 € TTC, soit une augmentation de 47 618,15 € TTC.

Travaux

- Ligne 4901 – Tolérance MOE et aléas : Cette ligne passe de 434 000,00 € TTC à 383 035,33 € TTC, soit une diminution de 50 964,67 € TTC qui se justifie par un rééquilibrage des dépenses afin de ne pas impacter le bilan opérationnel dans l'attente de la notification des travaux.
- Les autres lignes restent inchangées.

Le montant total des dépenses du poste Travaux passe de 4 859 932,00 € TTC à 4 808 967,33 € TTC, soit une diminution de 50 964,67 € TTC.

Rémunérations du mandataire

- Ligne 5110 – Rémunération SPL Maraina : Cette ligne reste inchangée ;
- Ligne 5800 – Révisions : Cette ligne passe de 8 389,41 € TTC à 11 735,93 € TTC, soit une augmentation de 3 346,52 € TTC qui correspond au réel des révisions facturées en lien avec les augmentations d'indices appliquées à la convention de mandat.

Le montant total des dépenses du poste Rémunérations du mandataire passe de 325 502,36 € TTC à 328 848,88 € TTC, soit une augmentation de 3 346,52 € TTC.

Autres dépenses

Le montant total des dépenses du poste Autres dépenses reste inchangé au montant total des dépenses du bilan approuvé, c'est-à-dire 13 900,94 € TTC.

Conclusion

Le montant total des dépenses du bilan proposé au 01/01/2024 reste identique au montant total des dépenses du bilan approuvé par le Conseil Communautaire le 22/08/2023, c'est-à-dire 5 752 251,30 € TTC.

Le Compte-Rendu Annuel d'activité de l'exercice 2023 est joint en annexe à cette délibération.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le compte-rendu annuel d'activité (CRAC) de l'opération de travaux de Cale de halage à Saint-Philippe arrêté au 31/12/2023, comprenant le plan de financement prévisionnel actualisé s'élevant à 5 752 251,30 € TTC,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré (M. VIENNE Axel, M. HUET Henri-Claude, M. THIEN AH KOON Patrice représenté par Mme PAYET TURPIN Francemay, en tant que membres du Conseil d'administration de la SPL Maraina, ne prenant pas part au débat et vote de cette affaire et ayant quitté la salle), à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **approuve le compte-rendu annuel d'activité (CRAC) de l'opération de travaux de Cale de halage à Saint-Philippe arrêté au 31/12/2023, comprenant le plan de financement prévisionnel actualisé, s'élevant à 5 752 251,30 € TTC,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 45

**POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,**



Doris TECHER

Le Président de la CASUD,



Jacquet HOARAU

Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 14/08/2024

Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Publié le

ID : 974-249740085-20240726-AFF23_CC260724-DE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD



MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE « REHABILITATION DE LA CALE DE MISE A L'EAU SUR LA COMMUNE DE SAINT-PHILIPPE »

Compte-**Rendu Annuel d'Activité** Année 2023

Avril 2024



Société Publique Locale Maraina
38 rue Colbert – 97460 Saint-Paul
Tel : 0262 91 91 60 - Email : contact@spl-maraina.com

SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DE LA MISSION.....	3
I.1	PRESENTATION GENERALE.....	3
I.2	LES MISSIONS DU MANDATAIRE.....	4
I.3	LES INTERVENANTS	5
II.	CADRE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER	6
II.1	RAPPEL DES DECISIONS ADMINISTRATIVES.....	6
II.2	ACTES ADMINISTRATIFS ENGAGES AU 31/12/2023.....	7
II.3	BILAN FINANCIER PREVISIONNEL APPROUVE	8
III.	ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION	9
III.1	ETAT D'AVANCEMENT OPERATIONNEL AU 31/12/2023	9
III.2	BILAN OPERATIONNEL DE L'ANNEE 2023	16
III.3	ETAT D'AVANCEMENT FINANCIER AU 31/12/2023	17
IV.	PREVISIONNEL DE L'OPERATION POUR L'ANNEE 2024	18
IV.1	AVANCEMENT OPERATIONNEL PREVISIONNEL.....	18
IV.2	ECHEANCIER DES APPELS DE FONDS	18
V.	BILAN FINANCIER AU 31/12/2023 ET PROPOSITION D'UN NOUVEAU BILAN POUR L'ANNEE 2024	19
VI.	ANNEXES.....	21
VI.1	EVOLUTION DU BILAN DANS LE TEMPS	21
VI.2	PLANNING PREVISIONNEL ACTUALISE AU 31/12/2023	22
VI.3	RECAPITULATIF DES DEPENSES REGLEES POUR L'ANNEE 2023	23

I. PRESENTATION DE LA MISSION

I.1 PRESENTATION GENERALE

La CASUD souhaite, sur le territoire de la commune de Saint-Philippe, procéder aux travaux de sécurisation de la cale de halage, sur le site de la Marine, afin de faire perdurer une activité artisanale et économique considérée comme traditionnelle : le secteur de la pêche.

Ce secteur d'activité en perte de vitesse sur ce territoire s'explique par une carence en infrastructures dédiées et par la difficulté naturelle pour les pêcheurs de sortir en mer en toute sécurité.

Avec une fréquence moyenne de sortie de deux à trois mois par an (100 à 150 jours de sortie), l'avenir de la pêche artisanale à Saint-Philippe s'amenuise et provoque une désertification des nouvelles générations vers d'autres secteurs économiques.

Face à ce constat structurel, la CASUD souhaite prendre ce problème à bras le corps et a lancé depuis quelques années une étude de faisabilité pour la réalisation d'un projet de sécurisation de la cale de mise à l'eau existante accompagné d'un bassin d'apaisement et d'infrastructures connexes (boxes pêcheurs, bacs de dessalage des moteurs, zone de stockage des barques, chambre froide et machine à glaçons...).

Ainsi les objectifs poursuivis sont nombreux :

- Sécuriser les conditions de sorties en mer des pêcheurs ;
- Sauvegarder et pérenniser l'activité existante ;
- Créer une dynamique économique autour du secteur halieutique en provoquant la création d'emplois directs (augmentation du nombre de pêcheurs...) et indirects (poissonnerie, chantier de maintenance naval ...)
- Donner un nouveau souffle à la maison des pêcheurs créée depuis dix ans et à l'association des pêcheurs du coin.

La CASUD souhaite à terme créer une véritable filière des métiers de la mer sur un territoire dont la zone côtière est considérée comme une des plus poissonneuses de l'île.



I.3 LES INTERVENANTS

Organismes	Qualité	Interlocuteurs	N° tél/GSM	Mail
CASUD	Maître d'ouvrage	Doris CARASSOU	0692 88 78 39	dcarassou@casud.re
		Pascal HOARAU	0692 32 71 05	phoarau@casud.re
		Pierre LEBRETON	0262 57 09 90	plebreton@casud.re
		Stéphane EVENO	0262 30 87 87	stephane.eveno@wanadoo.fr
		Frédéric JAMBOIS	0262 30 87 87	fjambois@casud.re
COMMUNE DE SAINT-PHILIPPE	Collectivité partenaire	Laurent FONTAINE	0692 46 70 58	laurent.fontaine@saintphilippe.re
SPL MARAINA	Mandataire	David AMEDEE	0692 86 57 25	david.amedee@spl-maraina.com
		Pasquin PARADIS	0692 10 70 31	pasquin.paradis@spl-maraina.com
		Lydia BEGUE	0692 44 01 14	lydia.begue@spl-maraina.com
OMEGA	Groupement Maîtrise d'œuvre	Cyril HOAREAU	0692 64 19 47	choareau@omegadc.re
CASAGEC		Vincent DINUT	0693 47 80 47	dinhut@casagec-oi.re
		Arnaud SALLABERRY	0681 07 40 25	sallaberry@casagec.fr
ZONE UP		Fanny SPAETH	0262 21 75 52	paysage@zone-up.fr
ECO STRATEGIE		Paul MATHIEU	0692 88 56 92	paul.mathieu@eco-strategie.fr

II. CADRE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER

II.1 RAPPEL DES DECISIONS ADMINISTRATIVES

- ✉ 18/05/2018 Délibération du Conseil Communautaire
 - Approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative à la réhabilitation de la cale de mise à l'eau sur la commune de Saint-Philippe, de son contenu, de son montant prévisionnel et du financement des études
- ✉ 12/07/2018 Avis du Comité Technique et **d'Engagement (CTE)** – SPL Maraina
 - Formulation d'un avis circonstancié favorable sur la faisabilité de l'opération
- ✉ 22/08/2018 Décision du Conseil d'**Administration (CA)** - SPL Maraina
 - Approbation de la Convention de Mandat pour un montant global de l'opération de 5 752 251,30 TTC, dont une rémunération de 281 030,30 € TTC
- ✉ 13/09/2018 Notification de la convention de mandat à la SPL Maraina
- ✉ 18/09/2020 Approbation du CRAC 2018 par le Conseil Communautaire
- ✉ 18/09/2020 **Approbation de l'avenant N°1 à la convention de mandat par le Conseil Communautaire**
- ✉ 18/12/2020 Approbation du CRAC 2019 par le Conseil Communautaire
- ✉ 22/01/2021 **Notification de l'avenant N°1 à la convention de mandat**
- ✉ 24/09/2021 Approbation du CRAC 2020 par le Conseil Communautaire
- ✉ 23/09/2022 Approbation du CRAC 2021 par le Conseil Communautaire
- ✉ 22/08/2023 Approbation du CRAC 2022 par le Conseil Communautaire
- ✉ 08/12/2023 Approbation du Dossier environnemental, **du Dossier d'utilité publique** et du Dossier de concession du Domaine publique maritime par le Conseil Communautaire

II.2 ACTES ADMINISTRATIFS ENGAGES AU 31/12/2023

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Titulaire	Date de notification	Engagement € TTC				Réalisé			% avancement	Régulé au 31/12/2023
				Base	Montant des avenants	Total engagé	Reste à engager	Réalisé au 31/12/2023 hors révisions de prix	Révisions de prix	Reste à réaliser		
3021 Réhab cale de mise à l'eau de St Philippe	5 752 251,30			787 982,34	81 033,23	869 015,57	4 883 235,73	564 428,38	34 581,28	304 587,19	64,95	620 908,22
3100 Honoraires de MOE	372 987,53			381 437,18	36 765,23	418 202,41	-45 214,88	281 046,80		137 155,61	67,20	281 046,80
Marchés de Prestations Intellectuelles				381 437,18	36 765,23	418 202,41		281 046,80				281 046,80
19-06028 MOE		SARL OMEGA	27/05/2019	381 437,18	36 765,23	418 202,41		281 046,80				281 046,80
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	21 344,67			23 623,17		23 623,17	-2 278,50	21 344,67		2 278,50	90,35	21 344,67
Marchés de Services				23 623,17		23 623,17		21 344,67				21 344,67
19-05884 LEVES TOPOGRAPHIQUES ET BATHYMETRIQUES		TOPO SERVICES	21/02/2019	3 754,10		3 754,10		3 754,10				3 754,10
19-06147 LEVES TOPO ET BATHYMETRIE SIMILAIRES		TOPO SERVICES	19/08/2019	3 309,25		3 309,25		1 030,75				1 030,75
20-06496 LEVES TOPO ET VUES EN ELEVATION DES FACADES DE LA MAISON DES PECHEURS		TOPO SERVICES	07/04/2020	2 685,38		2 685,38		2 685,38				2 685,38
21-07041 LEVES BATHYMETRIQUES MULTIFAISCEAUX		SAS IDOCEAN	11/12/2020	13 874,44		13 874,44		13 874,44				13 874,44
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36			32 864,65		32 864,65	9 152,71	27 873,65		4 991,00	84,81	27 873,65
Marchés de Prestations Intellectuelles				32 864,65		32 864,65		27 873,65				27 873,65
20-06724 ETUDE GEOTECHNIQUE		GEOLITHE	04/12/2020	32 864,65		32 864,65		27 873,65				27 873,65
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00			15 624,00		15 624,00	10 376,00	3 472,00		12 152,00	22,22	3 472,00
Marchés de Prestations Intellectuelles				15 624,00		15 624,00		3 472,00				3 472,00
21-07125 MISSION CT		APAVE INFRASTRUCTURE ET CONSTRUCTION	10/05/2021	15 624,00		15 624,00		3 472,00				3 472,00
3240 Honoraires de CSPS	18 991,80			7 980,00		7 980,00	11 011,80			7 980,00		
Marchés de Prestations Intellectuelles				7 980,00		7 980,00						
21-07091 Mission CSPS de niveau 2 - 2ème catégorie		VPREV	16/03/2022	7 980,00		7 980,00						
3250 Honoraires autres études	48 729,29			48 854,06		48 854,06	-124,77	48 729,29		124,77	99,74	48 729,29
Lettre commande				23 139,56		23 139,56		23 139,56				23 139,56
22-07405 Caractérisation de matériaux de déroctage en mer		EMC2 ENVIRONNEMENT	24/02/2021	2 419,56		2 419,56		2 419,56				2 419,56
22-07599 TITRE DE PERCEPTION - REDEVANCE ARCHEO		DRFIP PACA ET DES BOUCHES DU RHONE	05/07/2022	20 720,00		20 720,00		20 720,00				20 720,00
Marchés de Prestations Intellectuelles				23 566,20		23 566,20		23 441,43				23 441,43
21-06800 DIAGNOSTICS TECHNIQUES		BUREAU VERITAS	22/12/2020	9 222,50		9 222,50		9 222,50				9 222,50
22-07710 ETUDE DE MARCHE SUR LE POTENTIEL D'ATTRACTIVITE		ACOA CONSEIL	19/08/2022	14 343,70		14 343,70		14 218,93				14 218,93
Marchés de Services				2 148,30		2 148,30		2 148,30				2 148,30
22-07776 Diag. Structurel du plancher de la maison des pêcheurs		FORTIORI INGENIERIE		2 148,30		2 148,30		2 148,30				2 148,30
5110 Rémunération SPL Maraina	317 112,95			272 844,95	44 268,00	317 112,95		177 207,64		139 905,31	55,88	199 106,20
Rémunération mandataire				272 844,95	44 268,00	317 112,95		177 207,64				199 106,20
18-05262 REMUNERATION MANDATAIRE		CASUD	11/09/2018	272 844,95	44 268,00	317 112,95		177 207,64				199 106,20
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00			4 754,33		4 754,33	6 095,67	4 754,33			100,00	4 754,33
Lettre commande				4 754,33		4 754,33		4 754,33				4 754,33
18-05237 302X_AVIS DE PARUTION_MOE CALE DE HALAGE_A TRANSFERER		DILA - BOAMP		976,50		976,50		976,50				976,50
18-05268 AVIS DE PARUTION - MOE		LE JIR - LE JOURNAL		565,18		565,18		565,18				565,18
18-05269 AVIS DE PARUTION - MOE		LE QUOTIDIEN		826,51		826,51		826,51				826,51
19-06021 AVIS D'ATTRIBUTION_MOE CALE DE HALAGE		DILA - BOAMP		488,25		488,25		488,25				488,25
19-06050 AVIS ATTRIBUTION MOE		LE QUOTIDIEN		512,08		512,08		512,08				512,08
19-06051 AVIS ATTRIBUTION MOE		LE JIR - LE JOURNAL		537,38		537,38		537,38				537,38
20-06532 AVIS DE PARUTION_ETUDE GEOTECHNIQUE		LE QUOTIDIEN		422,24		422,24		422,24				422,24
20-06533 AVIS DE PARUTION_ETUDE GEOTECHNIQUE		LE JIR - LE JOURNAL		426,19		426,19		426,19				426,19

II.3 BILAN FINANCIER PREVISIONNEL APPROUVE

Approuvé par le Conseil Communautaire le 22/08/2023.

Intitulé	€ HT	TVA	€ TTC
3021 Réhab cale de mise à l'eau de St Philippe	5 301 614,11	450 637,19	5 752 251,30
3 ETUDES OPERATIONNELLES	509 600,00	43 316,00	552 916,00
3100 Honoraires de MOE	343 767,31	29 220,22	372 987,53
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	19 672,51	1 672,16	21 344,67
3210 Honoraires études géotechniques	38 725,68	3 291,68	42 017,36
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	23 963,13	2 036,87	26 000,00
3240 Honoraires de CSPS	17 503,96	1 487,84	18 991,80
3250 Honoraires autres études	44 911,79	3 817,50	48 729,29
3800 Révisions de prix	21 055,62	1 789,73	22 845,35
4 TRAVAUX	4 479 200,00	380 732,00	4 859 932,00
4170 Révisions	120 000,00	10 200,00	130 200,00
4200 Travaux Tranche 1	3 000 000,00	255 000,00	3 255 000,00
4210 Travaux Tranche 2	959 200,00	81 532,00	1 040 732,00
4901 Tolérance MOE et aléas	400 000,00	34 000,00	434 000,00
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	300 002,18	25 500,18	325 502,36
5110 Rémunération SPL Maraina	292 270,00	24 842,95	317 112,95
5800 Révisions	7 732,18	657,23	8 389,41
6 AUTRES DEPENSES	12 811,93	1 089,01	13 900,94
6101 Communication, concertation et reprographie	2 811,93	239,01	3 050,94
6104 Publication et insertion dans la presse	10 000,00	850,00	10 850,00

Montant prévisionnel global de l'opération de 5 301 614,11 € HT, soit 5 752 251,30 € TTC.

III. ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION

III.1 ETAT D'AVANCEMENT OPERATIONNEL AU 31/12/2023

- ↪ 20/06/2018 Réunion de démarrage du mandat de la SPL Maraina
- ↪ 17/09/2018 Publication de l'AAPC MOE
- ↪ 01/10/2018 Demande de devis pour la réalisation de levés topographiques et bathymétriques à divers prestataires
- ↪ 12/10/2018 Transmission à la CASUD des éléments pour réaliser une demande de fonds FEAMP auprès de la Direction de la Mer Sud Océan Indien
- ↪ 18/10/2018 DLRO pour la consultation levés topographiques et bathymétriques
- ↪ 30/10/2018 Transmission du RAO levés topographiques et bathymétriques à la CASUD
- ↪ 31/10/2018 DLRO pour la consultation MOE
- ↪ 04/12/2018 Ouverture des plis pour la mission MOE
- ↪ 11/12/2018 Demande de pièces complémentaires aux candidats de la mission MOE
- ↪ 18/12/2018 Réception des pièces complémentaires des candidats de la mission MOE
- ↪ 22/01/2019 Transmission aux candidats de la demande de précisions sur les offres de la mission de MOE
- ↪ 21/02/2019 Notification du marché « Levés topographiques et bathymétriques » à TOPO SERVICES
- ↪ 04/03/2019 Avis favorable de la CAO sur le RAO mission de MOE
- ↪ 30/04/2019 Réunion de démarrage des études de maîtrise d'œuvre
- ↪ 27/05/2019 Notification du marché de MOE au groupement OMEGA DARWIN CONCEPT/ZONE UP/CASAGEC Ingénierie
- ↪ 05/06/2019 Signature du MOE des OS :
 - OS N°1 – Etudes préliminaires
 - OS N°2 – Diagnostic initial du site (MC3)
 - OS N°3 – Etudes des conditions hydrodynamiques maritimes et dynamique hydro sédimentaire (MC2)
- ↪ 18/07/2019 Demande d'autorisation de signer le marché de levés topographiques et bathymétriques
- ↪ 08/08/2019 Réception de l'autorisation de signer pour le marché de levés topographiques et bathymétriques
- ↪ 19/08/2019 Notification du marché de « levés topographiques et bathymétriques » à la société TOPO SERVICE
- ↪ 13/11/2019 COPIL de présentation des études préliminaires et des études sur l'hydrodynamique maritime

- ↪ 06/02/2020 Réunion de Cadrage Réglementaire avec la DLRO
- ↪ 13/03/2020 Transmission par la SPL Maraina à la CASUD d'une demande d'autorisation de signer le marché de « levés topographiques et vues en élévation des façades de la maison des pêcheurs » avec le prestataire TOPO SERVICES
- ↪ 16/03/2020 Consultation pour une mission de « Diagnostic Technique de la Maison des pêcheurs » avec une DLRO fixée au 8 avril 2020
- ↪ 23/03/2020 OS N°5 à la MOE prescrivant le démarrage des études Avant-Projet
- ↪ 07/04/2020 Notification du marché de « levés topographiques et vues en élévation des façades de la maison des pêcheurs » valant ordre de démarrage de la mission
- ↪ 07/04/2020 Report de la DLRO dans le cadre de la consultation pour le « Diagnostic Technique de la maison des pêcheurs »
- ↪ 28/04/2020 Signature de l'OS N°4 portant sur la mission complémentaire 5 du marché de maîtrise d'œuvre « Elaboration des cahiers des charges des missions connexes de sondages géotechniques »
- ↪ 30/04/2020 Date limite de réception des offres du marché de « Diagnostic Technique de la maison des pêcheurs »
- ↪ 29/04/2020 Transmission à la CASUD d'une proposition de résiliation du marché de levés topographiques et bathymétriques
- ↪ 30/04/2020 Date limite de réception des offres du marché de « Diagnostic Technique de la maison des pêcheurs »
- ↪ 15/05/2020 Envoi d'un courrier de négociation dans le cadre de la consultation du marché de « Diagnostic Technique de la maison des pêcheurs »
- ↪ 08/06/2020 Avis d'Appel à la Concurrence pour le marché d'étude géotechnique, avec une DLRO fixée au 6 juillet 2020
- ↪ 18/06/2020 Transmission à la Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien d'une demande anticipée et volontaire de réalisation de diagnostic archéologique
- ↪ 02/07/2020 Envoi du courrier de demande de résiliation des marchés de levés topographiques et bathymétriques à TOPO SERVICES pour motif d'intérêt général
- ↪ 15/07/2020 Demande de pièces complémentaires de la part de la DRASSM, suite à la demande anticipée et volontaire de réalisation de diagnostic archéologique
- ↪ 24/07/2020 Négociation des indemnités de résiliation pour motif d'intérêt général des marchés de levés topographiques et bathymétriques
- ↪ 13/08/2020 Demande de décompte de résiliation des marchés de levés topographiques et bathymétriques
- ↪ 24/08/2020 Réception du Décompte de résiliation des marchés de levés topographiques et bathymétriques
- ↪ 24/08/2020 COPIL rendu AVP
- ↪ 09/10/2020 Attribution du marché relatif au diagnostic technique de la maison des pêcheurs par la Commission Ad hoc de la CASUD

- ↪ 09/10/2020 Attribution du marché relatif à l'étude géotechnique par la Commission Ad hoc de la CASUD
- ↪ 26/10/2020 Courrier de notification de prescription de diagnostic archéologique par la DRASSM
- ↪ 09/11/2020 Attribution du marché relatif à la bathymétrie multifaisceaux par la Commission Ad hoc de la CASUD
- ↪ 23/11/2020 Demande de devis pour la mission CSPS
- ↪ 23/11/2020 Demande de devis pour la mission CT
- ↪ 23/11/2020 Demande de devis pour les prestations de levés bathymétriques multifaisceaux
- ↪ 25/11/2020 Notification de la prestation de levés bathymétriques multifaisceaux, en faveur de l'entreprise ID OCEAN SAS
- ↪ 25/11/2020 Notification de la prestation d'étude géotechnique en faveur de l'entreprise GEOLITHE
- ↪ 11/12/2020 Notification de la prestation de diagnostic technique de la maison des pêcheurs en faveur de l'entreprise BUREAU VERITAS
- ↪ 17/12/2020 Réception de l'arrêté portant décision d'examen au cas par cas, à savoir la soumission du projet à évaluation environnementale
- ↪ 19/01/2021 Notification du Ministère de la Culture (DRASS) de prescriptions de diagnostic archéologique dans le Domaine Public Maritime
- ↪ 19/01/2021 Notification au MOE de l'OS N°6 prescrivant le démarrage de la Mission Complémentaire MC3 « Elaboration des dossiers réglementaires »
- ↪ 14/04/2021 Réception de la CASUD du PV de la Commission AD HOC en date du 14/12/2020 relatif à l'attribution des marchés :
- Mission de CSPS de niveau 2 pour une opération de 2^{ème} catégorie
 - Mission de Contrôle Technique
- ↪ 28/04/2021 Notification à GEOLITHE (Etude géotechnique) de la DC4 modificative portant sur l'agrément de la société FORINTECH pour les prestations « Reconnaissances géotechniques sondages pressiométriques »
- ↪ 10/05/2021 Notification du marché relatif à la mission de Contrôle Technique, attribué à APAVE SUD EST EUROPE SAS
- ↪ 10/05/2021 CAO portant sur l'attribution de la modification de contrat N°1 au marché du MOE
- ↪ 21/05/2021 Notification au MOE de l'OS N°7 prescrivant le démarrage de la Mission Complémentaire MC6 « Réalisation de vues d'ambiance 3D » - Tranche Ferme
- ↪ 31/05/2021 Autorisation de signer la modification de contrat N°1 au marché de MOE
- ↪ 01/06/2021 Demande de recours gracieux à l'encontre de la procédure d'attribution du marché de CSPS de la part de l'entreprise évincée VPREV

- ↪ 08/06/2021 Réception de la CASUD de la modification de contrat N°1 au marché de MOE validée par le Contrôle de la Légalité
- ↪ 08/06/2021 Réunion avec le comité des pêches
- ↪ 23/06/2021 Notification à GEOLITHE (Etude géotechnique) de l'OS N°1 prescrivant l'affermissement et le démarrage des tranches optionnelles N°1 et 2
- ↪ 23/06/2021 Réunion de lancement de l'élaboration du programme de la maison des pêcheurs sur site
- ↪ 25/06/2021 Réunion avec la DMSOI
- ↪ 06/07/2021 Réception de la CASUD de l'Arrêté N°2021-11 validé par le Contrôle de la Légalité portant autorisation de signer la modification de contrat N°1 au marché de MOE
- ↪ 22/07/2021 Notification à GEOLITHE, titulaire du marché « Etude géotechnique » de l'OS N°7 prescrivant l'affermissement et le démarrage des tranches optionnelles 1 et 2
- ↪ 23/07/2021 Notification de l'avenant N°1 du marché de maîtrise d'œuvre à OMEGA, mandataire du groupement OMEGA DARWIN CONCEPT / ZONE UP / CASAGEC INGENIERIE
- ↪ 23/07/2021 Transmission au bureau VERITAS d'un courrier d'information suite au recours gracieux déposé en juin 2021 par un candidat évincé à l'encontre de la procédure de passation soulevant une irrégularité matérielle manifeste au marché « Mission de CSPS de niveau 2 »
- ↪ 23/07/2021 Transmission à VPREV d'un courrier de réponse suite à leur recours gracieux déposé en juin 2021 à l'encontre de la procédure d'attribution du marché de CSPS
- ↪ 21/09//2021 Notification à INRAP de la convention entre la SPL Maraina et l'INRAP relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive
- ↪ 23/09/2021 Transmission à la Préfecture d'une demande de réunion et d'avis sur le champ et le degré de précision des informations à fournir dans l'étude d'impact
- ↪ 15/10/2021 Notification au MOE de l'OS N°8 prescrivant le démarrage des prestations relatives à la mission réglementaire complémentaire « Analyse réglementaire et demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE issue de la modification de contrat N°1
- ↪ 26/11/2021 Notification à EMC2, sous-traitant de 2^{ème} rang de OMEGA, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre, de la DC4 pour les prestations « Tranche 1 : mission conseil ICPE/analyse réglementaire ICPE + Tranche 2 : dossier de demande d'autorisation ICPE »
- ↪ 15/12/2021 Notification à ECO STRATEGIE, sous-traitant de 1^{er} rang de OMEGA, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre, de la DC4 modificative N°2 pour les prestations « MC3 - Etudes et dossiers réglementaires + MC7 - intégration d'une mission réglementaire complémentaire : analyse réglementaire et demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE

- ↪ 17/01/2022 Réunion SPL/MOE/EMC2 :
 - Conduite à tenir suite analyse juridique
 - Cadrage réglementaire
 - Planification des missions

- ↪ 24/01/2022 Notification à OMEGA, mandataire du groupement de MOE, de l'OS N°9 prescrivant le démarrage des études d'AVP de la mission témoin, prévues en phase de travaux N°3 « Réhabilitation de la maison des pêcheurs et aire de carénage », en tranche ferme, dans le cadre de la modification de contrat N°1

- ↪ 10/02/2022 Réunion SPL/MOE/EMC2 : Etats des lieux :
 - Retours sur analyses en laboratoires – Volet ICPE et dépollution des matériaux
 - Planification APD maison des pêcheurs
 - Planification lancement PRO Global
 - Régularisation financière
 - Régularisation contractuelle MC7

- ↪ 14/02/2022 Commission AD HOC portant sur l'attribution et l'autorisation de signer le marché « mission de CSPS de niveau 2 pour une opération de 2^{ème} catégorie »

- ↪ 14/02/2022 Accord d'attribution de la CASUD pour le marché « Caractérisation de matériaux de déroctage en mer » à EMC2

- ↪ 21/02/2022 Lancement de la consultation pour la mission « Etude de marché sur l'attrait de l'activité de pêche de Saint-Philippe »

- ↪ 24/02/2022 Notification du marché « Caractérisation des matériaux de déroctage en mer » attribué à EMC2 ENVIRONNEMENT

- ↪ 03/03/2022 Notification à OMEGA, mandataire du groupement de MOE, de l'OS N°10 prescrivant le démarrage des études de Projet (PRO) de la mission témoin, prévues en phases de travaux N°1 et N°2, en tranche ferme

- ↪ 08/03/2022 Remise des offres pour la mission « Etude de marché sur l'attrait de l'activité de pêche de Saint-Philippe »

- ↪ 15/03/2022 COPIL : APD Maison des pêcheurs

- ↪ 16/03/2022 Notification du marché « mission de CSPS de niveau 2 pour une opération de 2^{ème} catégorie » attribué à VPREV

- ↪ 16/03/2022 Transmission aux prestataires ayant répondu à la consultation pour une mission de CSPS de niveau 2, d'un courrier d'information au candidat non retenu

- ↪ 21/03/2022 Notification à OMEGA, mandataire du groupement de MOE, de l'OS N°11 prescrivant la prolongation de délai pour la réalisation de la mission réglementaire complémentaire « Analyse réglementaire et demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE » dans le cadre de la modification de contrat N°1

- ↪ 15/04/2022 Notification à OMEGA, mandataire du groupement de MOE, de l'OS N°12 prescrivant le démarrage des études de Projet (PRO) et l'élaboration du DCE de la mission témoin prévue en phase de travaux N°3 en tranche ferme dans le cadre de la modification de contrat N°1

- ↪ 27/04/2022 Réunion SPL/MOE/EMC2 :
- Mise au point sur les conclusions du rapport d'analyse sur échantillons
- Choix des hypothèses de gestion des matériaux
- Gestion du chantier et planning
- ↪ 11/05/2022 Lancement de la consultation pour la mission « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs »
- ↪ 25/05/2022 Remise des offres pour la mission « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs »
- ↪ 13/06/2022 Notification à FEDT DARWIN CONCEPT, sous-traitant de OMEGA, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre, de la DC4 portant agrément pour les prestations « Etude et conception pour la maison des pêcheurs et l'aire de carénage (diagnostic/AVP/PRO-DCE) »
- ↪ 23/06/2022 COPIL :
- Présentation avancement mission MOE
- Présentation PRO sur différents ouvrages projetés
- Relevé de décision pour la bonne continuité de la mission MOE
- ↪ 18/07/2022 Notification au maître d'œuvre des OS :
- N° 13 prescrivant l'élaboration du cahier des charges de la mission connexe « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs » ;
- N°14 prescrivant l'élaboration du cahier des charges de la mission connexe « Mission géotechnique G2 PRO »
- ↪ 21/07/2022 Réception du dossier rendu PRO Final transmis par le MOE
- ↪ 25/07/2022 Transmission au Bureau de Contrôle (APAVE) du dossier PRO établi par le groupement de MOE pour établissement du RICT sur PRO
- ↪ 29/07/2022 Arrêté N°2022/28 relatif à l'autorisation de signer le marché « Etude de marché sur le potentiel d'attractivité de la commune de Saint-Philippe au regard de l'activité de la pêche artisanale » attribué à ACOA Conseil
- ↪ 16/08/2022 Notification courriers « Information Candidat Non Retenu (ICNR) » pour le marché « Etude de marché sur le potentiel d'attractivité de la commune de Saint-Philippe au regard de l'activité de la pêche artisanale »
- ↪ 17/08/2022 Notification du marché « Etude de marché sur le potentiel d'attractivité de la commune de Saint-Philippe au regard de l'activité de la pêche artisanale » attribué à ACOA Conseil
- ↪ 30/08/2022 Réponse à la société SYNTHESSES au courrier du 22/08/2023 relatif aux motifs de rejet de son offre
- ↪ 08/09/2023 Notification à GEOLITHE de l'OS N°2 prescrivant le démarrage de la phase 2 « Mission G2 PRO »
- ↪ 21/09/2022 Notification à ACOA de l'OS N°1 prescrivant :
- le démarrage de la phase 1 « Etat des lieux »
- le démarrage de la phase 2 « Analyse du potentiel territorial »

- ↪ 17/10/2022 Commission AD'HOC portant attribution du marché « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs dans le cadre de la réhabilitation et de sécurisation de la Cale de Halage de Saint-Philippe »
- ↪ 18/10/2022 Arrêté N°2022/31 relatif à l'autorisation de signer le marché « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs dans le cadre de la réhabilitation et de sécurisation de la Cale de Halage de Saint-Philippe »
- ↪ 04/11/2022 Notification du marché « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs dans le cadre de la réhabilitation et de sécurisation de la Cale de Halage de Saint-Philippe » attribué à la société FORTIORI Ingénierie
- ↪ 04/11/2022 Notification courriers « Information Candidat Non Retenu (ICNR) » pour le marché « Diagnostic structurel du plancher de la maison des pêcheurs dans le cadre de la réhabilitation et de sécurisation de la Cale de Halage de Saint-Philippe »
- ↪ 27/01/2023 Notification à ACOA CONSEIL de l'OS N°2 prescrivant le démarrage de la Phase 3 « Plans d'actions » à compter du 30/01/2023 dans le cadre du marché « Etude de marché sur le potentiel d'attractivité de la commune de Saint-Philippe au regard de l'activité de pêche »
- ↪ 17/07/2023 Réception de la Direction Générale des Patrimoines et de l'Architecture, Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, de l'attestation de libération de terrain suite à l'opération d'archéologie préventive réalisée par l'INRAP sur le domaine public maritime
- ↪ 17/10/2023 Délibération motivée acceptant que le projet déroge au RNU dans le cadre de l'exception au titre de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 – art. 78
- ↪ 07/12/2023 Régularisation de la maîtrise foncière parcelle AT 1188, au conseil municipal
- ↪ 08/12/2023 Approbation du DAEU, DUP et Concession DPM par le conseil communautaire

III.2 BILAN OPERATIONNEL DE L'ANNEE 2023

L'année 2023 a permis :

- De démarrer la Phase 3 « Plans d'actions » à compter du 30/01/2023 ;
- De vérifier la compatibilité des ouvrages prévus (chambre froide) par rapport au diagnostic du plancher réalisé ;
- D'intégrer l'étude de marché aux procédures environnementales et ainsi de :
 - o De mettre à jour l'étude d'impact et la DUP
- ICPE et évacuation des déblais : Devant la difficulté de trouver une parcelle permettant le stockage des matériaux avant évacuation, il a été demandé au maître d'œuvre d'étudier la possibilité de réutiliser les déblais de faible granulométrie sur site et d'évacuer les déblais plus importants après ressuage sur site. Le dossier ICPE sera déposé dans ce sens ;
- Le dossier ICPE a mis en avant une problématique sur la maîtrise foncière du site, à savoir la parcelle AT 1188. Actuellement sur cette parcelle se trouvent des infrastructures de l'espace public (Poteau incendie, trottoir...). La commune est en cours de régularisation sur cette parcelle, par délibération du conseil municipal du 07/12/2023 ;
- De mettre à jour le dossier d'autorisation environnementale, Dossier DUP et Dossier de demande de Concession du DPM ;
- D'acter la délibération motivée, justifiant que le projet de sécurisation de la cale de halage déroge au RNU dans le cadre de l'exception au titre de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 – art.78.

III.3 ETAT D'AVANCEMENT FINANCIER AU 31/12/2023

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Réglé 2023					Reste à régler	% de réglé
		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Cumul réglé au 31/12/2023		
1 DEPENSES	5 752 251,30	11 658,33	5 273,10	32 151,30	3 406,16	620 908,22	5 131 343,08	10,79
3 ETUDES OPERATIONNELLES	552 916,00	11 658,33	5 273,10	10 692,68		405 311,76	147 604,24	73,30
3100 Honoraires de MOE	372 987,53			8 956,68		281 046,80	91 940,73	75,35
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	21 344,67					21 344,67		100,00
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36		2 712,50			27 873,65	14 143,71	66,34
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00			1 736,00		3 472,00	22 528,00	13,35
3240 Honoraires de CSPS	18 991,80						18 991,80	
3250 Honoraires autres études	48 729,29	11 658,33	2 560,60			48 729,29		100,00
3800 Révisions de prix	22 845,35					22 845,35		100,00
4 TRAVAUX	4 859 932,00						4 859 932,00	
4170 Révisions	130 200,00						130 200,00	
4200 Travaux Tranche 1	3 255 000,00						3 255 000,00	
4210 Travaux Tranche 2	1 040 732,00						1 040 732,00	
4901 Tolérance MOE et aléas	434 000,00						434 000,00	
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	325 502,36			21 458,62	3 406,16	210 842,13	114 660,23	64,77
5110 Rémunération SPL Maraina	317 112,95			18 328,36	3 189,90	199 106,20	118 006,75	62,79
5800 Révisions	8 389,41			3 130,26	216,26	11 735,93	-3 346,52	139,89
6 AUTRES DEPENSES	13 900,94					4 754,33	9 146,61	34,20
6101 Communication, concertation et reprographie	3 050,94						3 050,94	
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00					4 754,33	6 095,67	43,82
2 RECETTES	5 752 251,30			21 458,62	3 406,16	673 024,47	5 079 226,83	11,70
7 Mandant	5 752 251,30			21 458,62	3 406,16	673 024,47	5 079 226,83	11,70
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	5 426 748,94					462 182,34	4 964 566,60	8,52
7101 Rémunération mandataire	325 502,36			21 458,62	3 406,16	210 842,13	114 660,23	64,77
SOLDE						52 116,25		

IV. PREVISIONNEL DE L'OPERATION POUR L'ANNEE 2024

IV.1 AVANCEMENT OPERATIONNEL PREVISIONNEL

L'année 2024 devra permettre :

- De déposer le Dossier d'autorisation environnemental, le Dossier d'Utilité Publique et le Dossier de Concession du Domaine Public Maritime ;
- De permettre l'instruction des dossiers réglementaires de l'opération ;
- De lancer la phase DCE de la Maîtrise d'œuvre.

IV.2 ECHEANCIER DES APPELS DE FONDS

Le montant prévisionnel des Appels de Fonds pour l'année 2024 s'élève à 0,00 € TTC.

La répartition prévisionnelle des dépenses par poste est détaillée au tableau ci-après :

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Prévisionnel 2024				
		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Année
1 DEPENSES	5 752 251,30				36 508,94	36 508,94
3 ETUDES OPERATIONNELLES	552 916,00				32 168,94	32 168,94
3100 Honoraires de MOE	372 987,53				24 600,42	24 600,42
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	21 344,67					
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36					
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00				3 500,00	3 500,00
3240 Honoraires de CSPS	18 991,80				4 068,52	4 068,52
3250 Honoraires autres études	48 729,29					
3800 Révisions de prix	22 845,35					
4 TRAVAUX	4 859 932,00					
4170 Révisions	130 200,00					
4200 Travaux Tranche 1	3 255 000,00					
4210 Travaux Tranche 2	1 040 732,00					
4901 Tolérance MOE et aléas	434 000,00					
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	325 502,36				3 340,00	3 340,00
5110 Rémunération SPL Maraina	317 112,95				3 340,00	3 340,00
5800 Révisions	8 389,41					
6 AUTRES DEPENSES	13 900,94				1 000,00	1 000,00
6101 Communication, concertation et reprographie	3 050,94					
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00				1 000,00	1 000,00
2 RECETTES	5 752 251,30				3 340,00	3 340,00
7 Mandant	5 752 251,30				3 340,00	3 340,00
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	5 426 748,94					
7101 Rémunération mandataire	325 502,36				3 340,00	3 340,00
SOLDE						

V. BILAN FINANCIER AU 31/12/2023 ET PROPOSITION D'UN NOUVEAU BILAN POUR L'ANNEE 2024

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Engagé + Avenant	Cumul réglé au 31/12/2023	Prévisionnel		Proposition	
				2024	Au delà	Nouveau Bilan	Ecart
1 DEPENSES	5 752 251,30	869 015,57	620 908,22	36 508,94	5 094 834,14	5 752 251,30	
3 ETUDES OPERATIONNELLES	552 916,00	547 148,29	405 311,76	32 168,94	163 053,45	600 534,15	47 618,15
3100 Honoraires de MOE	372 987,53	418 202,41	281 046,80	24 600,42	112 555,19	418 202,41	45 214,88
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	21 344,67	23 623,17	21 344,67		2 278,50	23 623,17	2 278,50
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36	32 864,65	27 873,65		14 143,71	42 017,36	
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00	15 624,00	3 472,00	3 500,00	19 028,00	26 000,00	
3240 Honoraires de CSPS	18 991,80	7 980,00		4 068,52	14 923,28	18 991,80	
3250 Honoraires autres études	48 729,29	48 854,06	48 729,29		124,77	48 854,06	124,77
3800 Révisions de prix	22 845,35		22 845,35			22 845,35	
4 TRAVAUX	4 859 932,00				4 808 967,33	4 808 967,33	-50 964,67
4170 Révisions	130 200,00				130 200,00	130 200,00	
4200 Travaux Tranche 1	3 255 000,00				3 255 000,00	3 255 000,00	
4210 Travaux Tranche 2	1 040 732,00				1 040 732,00	1 040 732,00	
4901 Tolérance MOE et aléas	434 000,00				383 035,33	383 035,33	-50 964,67
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	325 502,36	317 112,95	210 842,13	3 340,00	114 666,75	328 848,88	3 346,52
5110 Rémunération SPL Maraina	317 112,95	317 112,95	199 106,20	3 340,00	114 666,75	317 112,95	
5800 Révisions	8 389,41		11 735,93			11 735,93	3 346,52
6 AUTRES DEPENSES	13 900,94	4 754,33	4 754,33	1 000,00	8 146,61	13 900,94	
6101 Communication, concertation et reprographie	3 050,94				3 050,94	3 050,94	
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00	4 754,33	4 754,33	1 000,00	5 095,67	10 850,00	
2 RECETTES	5 752 251,30	5 788 333,95	673 024,47	3 340,00	5 075 886,83	5 752 251,30	
7 Mandant	5 752 251,30	5 788 333,95	673 024,47	3 340,00	5 075 886,83	5 752 251,30	
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	5 426 748,94	5 471 221,00	462 182,34		4 961 220,08	5 423 402,42	-3 346,52
7101 Rémunération mandataire	325 502,36	317 112,95	210 842,13	3 340,00	114 666,75	328 848,88	3 346,52
SOLDE			52 116,25				

Les évolutions entre le bilan approuvé en Conseil Communal **nouveau bilan proposé pour l'année 2024** sont les suivantes :

ETUDES OPERATIONNELLES

- ❖ Ligne 3100 – Honoraires de MOE : Cette ligne passe de 372 987,53 € TTC à 418 202,41 € TTC, soit une augmentation de 45 214,88 € TTC qui correspond à la régularisation de l'Avenant n°1 passé avec le MOE, notifié en 2021.
- ❖ Ligne 3200 – Honoraires pour topographie et bathymétries : Cette ligne passe de 21 344,67 € TTC à 23 623,17 € TTC, soit une augmentation de 2 278,50 € TTC. Cette augmentation correspond à la régularisation de la prestation de levés bathymétriques multifaisceaux ayant eu lieu en 2021. ;
- ❖ Ligne 3250 – Honoraires autres études : Cette ligne passe de 48 729,29 € TTC à 48 854,06 € TTC, soit une augmentation de 124,77 € TTC. Cette augmentation correspond à la régularisation de l'étude de marché menée sur 2022/2023 pour permettre la dérogation au RNU ;
- ❖ Les autres lignes restent inchangées.

Le montant total des dépenses du poste Etudes opérationnelles passe de 552 916,00 € TTC à **600 534,15 € TTC**, soit une augmentation de **47 618,15 € TTC**.

TRAVAUX

- ❖ Ligne 4901 – Tolérance MOE et aléas : Cette ligne passe de 434 000,00 € TTC à 383 035,33 € TTC, soit une diminution de 50 964,67 € TTC qui se justifie par un rééquilibrage des dépenses afin de ne pas impacter le bilan opérationnel dans l'attente de la notification des travaux.
- ❖ Les autres lignes restent inchangées.

Le montant total des dépenses du poste Travaux passe de 4 859 932,00 € TTC à **4 808 967,33 € TTC**, soit une diminution de **50 964,67 € TTC**.

REMUNERATIONS DU MANDATAIRE

- ❖ Ligne 5110 – Rémunération SPL Maraina : Cette ligne reste inchangée ;
- ❖ Ligne 5800 – Révisions : Cette ligne passe de 8 389,41 € TTC à 11 735,93 € TTC, soit une augmentation de 3 346,52 € TTC qui correspond au réel des révisions facturées en lien avec les augmentations d'indices appliquées à la convention de mandat.

Le montant total des dépenses du poste Rémunérations du mandataire passe de 325 502,36 € TTC à **328 848,88 € TTC**, soit une augmentation de **3 346,52 € TTC**.

AUTRES DEPENSES

Le montant total des dépenses du poste Autres dépenses reste inchangé au montant total **des dépenses du bilan approuvé, c'est-à-dire 13 900,94 € TTC**.

CONCLUSION :

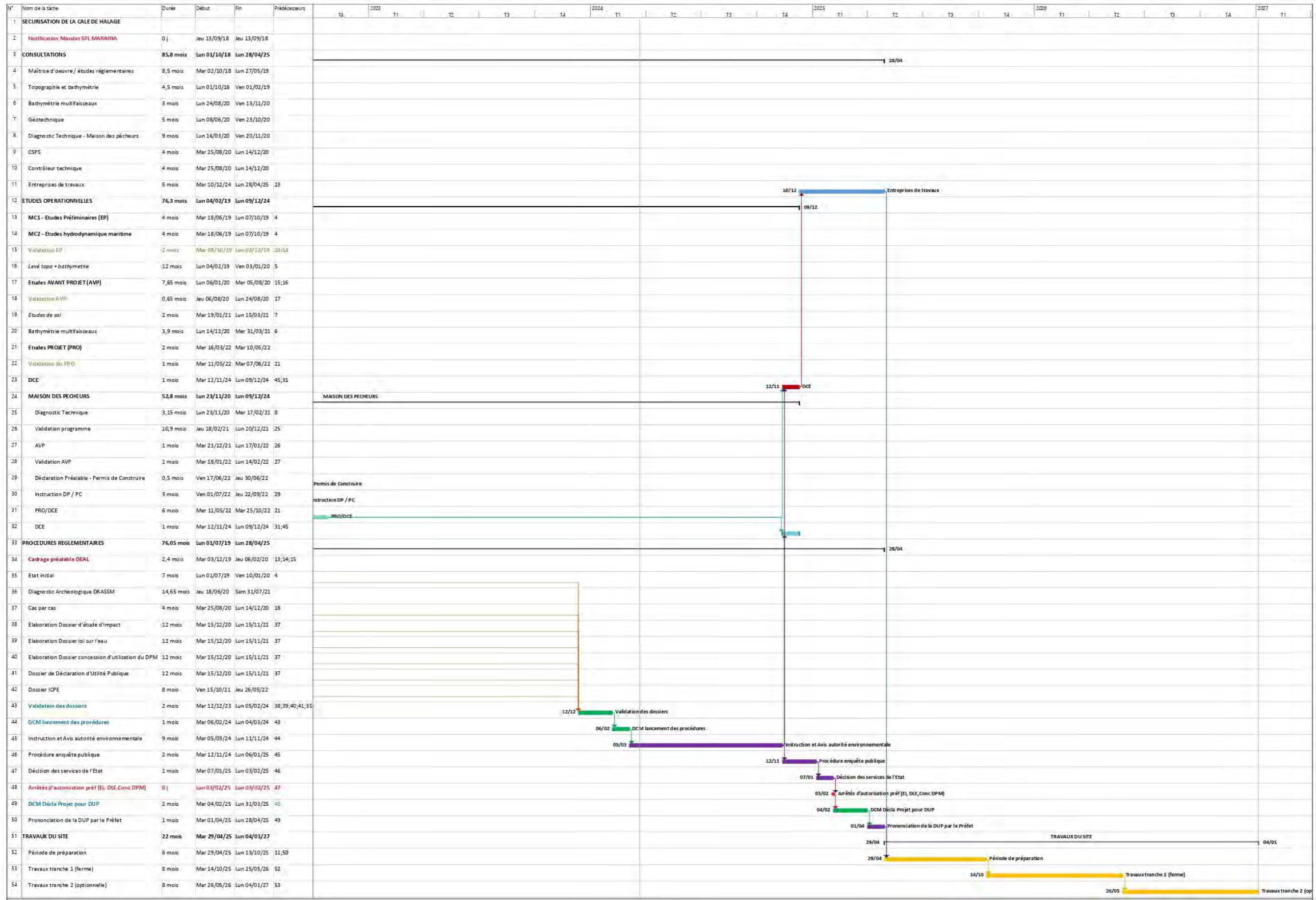
Le montant total des dépenses du bilan proposé au 01/01/2024 reste identique au montant total des dépenses du bilan approuvé par le Conseil Communautaire le 22/08/2023, **c'est-à-dire 5 752 251,30 € TTC**.

VI. ANNEXES

VI.1 EVOLUTION DU BILAN DANS LE TEMPS

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Cumul du réalisé au 31/12/2023		Cumul du réglé au 31/12/2023	Prévisionnel				Bilan proposé		
		Réalisé	Reste		2024	2025	2026	Au delà	Nouveau	Ecart	Reste
1 DEPENSES	5 752 251,30	599 009,66	5 153 241,64	620 908,22	36 508,94	5 030 010,43	64 823,71		5 752 251,30		5 131 343,08
3 ETUDES OPERATIONNELLES	552 916,00	405 311,76	147 604,24	405 311,76	32 168,94	120 092,49	42 960,96		600 534,15	47 618,15	195 222,39
3100 Honoraires de MOE	372 987,53	281 046,80	91 940,73	281 046,80	24 600,42	71 997,50	40 557,69		418 202,41	45 214,88	137 155,61
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	21 344,67	21 344,67		21 344,67			2 278,50		23 623,17	2 278,50	2 278,50
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36	27 873,65	14 143,71	27 873,65		14 143,71			42 017,36		14 143,71
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00	3 472,00	22 528,00	3 472,00	3 500,00	19 028,00			26 000,00		22 528,00
3240 Honoraires de CSPS	18 991,80		18 991,80		4 068,52	14 923,28			18 991,80	0,00	18 991,80
3250 Honoraires autres études	48 729,29	48 729,29		48 729,29			124,77		48 854,06	124,77	124,77
3800 Révisions de prix	22 845,35	22 845,35		22 845,35					22 845,35		
4 TRAVAUX	4 859 932,00		4 859 932,00			4 808 967,33			4 808 967,33	-50 964,67	4 808 967,33
4170 Révisions	130 200,00		130 200,00			130 200,00			130 200,00		130 200,00
4200 Travaux Tranche 1	3 255 000,00		3 255 000,00			3 255 000,00			3 255 000,00		3 255 000,00
4210 Travaux Tranche 2	1 040 732,00		1 040 732,00			1 040 732,00			1 040 732,00		1 040 732,00
4901 Tolérance MOE et aléas	434 000,00		434 000,00			383 035,33			383 035,33	-50 964,67	383 035,33
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	325 502,36	188 943,57	136 558,79	210 842,13	3 340,00	92 804,00	21 862,75		328 848,88	3 346,52	118 006,75
5110 Rémunération SPL Maraina	317 112,95	177 207,64	139 905,31	199 106,20	3 340,00	92 804,00	21 862,75		317 112,95		118 006,75
5800 Révisions	8 389,41	11 735,93	-3 346,52	11 735,93					11 735,93	3 346,52	
6 AUTRES DEPENSES	13 900,94	4 754,33	9 146,61	4 754,33	1 000,00	8 146,61			13 900,94		9 146,61
6101 Communication, concertation et reprographie	3 050,94		3 050,94			3 050,94			3 050,94		3 050,94
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00	4 754,33	6 095,67	4 754,33	1 000,00	5 095,67			10 850,00		6 095,67
2 RECETTES	5 752 251,30	651 125,91	5 101 125,39	673 024,47	3 340,00	4 997 826,12	78 060,71		5 752 251,30		5 079 226,83
7 Mandant	5 752 251,30	651 125,91	5 101 125,39	673 024,47	3 340,00	4 997 826,12	78 060,71		5 752 251,30		5 079 226,83
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	5 426 748,94	462 182,34	4 964 566,60	462 182,34		4 905 022,12	56 197,96		5 423 402,42	-3 346,52	4 961 220,08
7101 Rémunération mandataire	325 502,36	188 943,57	136 558,79	210 842,13	3 340,00	92 804,00	21 862,75		328 848,88	3 346,52	118 006,75
SOLDE				52 116,25							

VI.2 PLANNING PREVISIONNEL ACTUALISE AU 31/12/2023



VI.3 RECAPITULATIF DES DEPENSES REGLEES POUR L'ANNEE 2023

Intitulé	Bilan	Tiers	Date Règlement	Réglé 2023
1 DEPENSES	5 426 748,94			27 624,11
3 ETUDES OPERATIONNELLES	552 916,00			27 624,11
3100 Honoraires de MOE	372 987,53			8 956,68
00018 NH 15 REMPLACE		1459 EMC2 ENVIRONNEMENT	13/07/2023	8 956,68
3200 Honoraires pour topographie et bathymétries	21 344,67			
3210 Honoraires études géotechniques	42 017,36			2 712,50
00003 FA23-03-0000025		00443 GEOLITHE	17/05/2023	2 712,50
3220 Honoraires bureau de contrôle externe	26 000,00			1 736,00
00002 F040230009725		00140 APAVE	13/07/2023	1 736,00
3240 Honoraires de CSPS	18 991,80			
3250 Honoraires autres études	48 729,29			14 218,93
00001 FA2022-53		1223 ACOA CONSEIL	10/01/2023	11 658,33
00002 FAC 2023-10		1223 ACOA CONSEIL	18/04/2023	2 560,60
3800 Révisions de prix	22 845,35			
4 TRAVAUX	4 859 932,00			
4170 Révisions	130 200,00			
4200 Travaux Tranche 1	3 255 000,00			
4210 Travaux Tranche 2	1 040 732,00			
4901 Tolérance MOE et aléas	434 000,00			
6 AUTRES DEPENSES	13 900,94			
6101 Communication, concertation et reprographie	3 050,94			
6104 Publication et insertion dans la presse	10 850,00			

Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Publié le

ID : 974-249740085-20240726-AFF23_CC260724-DE



SPL MARAINA
38, rue Colbert - 97460 Saint Paul



Piton Saint Leu, le 30 mai 2023

N° Facture : 2316-1909-NH15

Note d'honoraires n°15

N°Affaire : 19.09

Opération : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE SECURISATION DE LA CALE DE HALAGE DE SAINT-PHILIPPE

N° Marché : A.2018.106

Montant Initial Honoraires Global : 351 555,00 € HT

Groupement maîtrise d'œuvre

	OMEGA	67 allée des Flamboyants - 97424 Piton Saint Leu Tél : 02 62 25 23 12 - Fax : 02 62 25 09 68 - Mail : sarl.omega@orange.fr SIRET : 397 987 066 00065 - Code APE : 7112B
	ECOSTRATEGIE <i>Sous traitant OMEGA Darwin Concept</i>	ECO-STRATEGIE Réunion 75 rue Général Lambert - Appt 2 97436 Saint-Leu Tél : 02 62 22 46 55 - Fax : 02 62 70 24 78 - Mail : reunion@eco-strategie.fr SIRET 504 990 524 00036
		Villa SHINDO - 4Bis Ruelle Pavée - 97400 Saint Denis Tél : 02 62 21 75 52 - Fax : 02 62 21 13 06 - Mail : paysage@zone-up.fr
		18 rue Maryse Bastié - Z.A. de Maignon 64600 Anglet - FRANCE

DECOMPOSITION GENERALE		REMUNERATION		DEPENSES BASE MARCHÉ HT		
		Marché + Avenants (base HT)	AVANC. %	CUMUL / AVANCEMENT	DECOMPTE ANTERIEURS	PRESENT DECOMPTE H.T.
TRANCHE FERME						
MISSION TEMOIN						
PHASE DE TRAVAUX N°1 ET N°2						
Etude d'Avant-Projet	AVP	59 700,00 €	100,00%	59 700,00 €	59 700,00 €	- €
Etudes de Projet	PRO	48 450,00 €	100,00%	48 450,00 €	48 450,00 €	- €
Réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) - 4 sm	ACT	17 050,00 €				
Analyse des candidatures et des offres et rendu du rapport d'analyse des offres		3 900,00 €				
Mise au point des contrats de travaux		600,00 €				
PHASE DE TRAVAUX N°1						
Examen de conformité des études d'exécution réalisées par l'entreprise et leur visa	VISA	8 500,00 €				
Direction de l'exécution des travaux	DET	39 550,00 €				
Assistance aux opérations de réception et pendant la GPA	AOR	3 450,00 €				
SOUS TOTAL		181 200,00 €		108 150,00 €	108 150,00 €	- €
MISSIONS COMPLEMENTAIRES						
PHASE DE TRAVAUX N°1 ET N°2						
Etudes préliminaires	EP	55 850,00 €	100,00%	55 850,00 €	55 850,00 €	- €
Etudes des conditions hydrodynamiques maritimes et dynamique hydro sédimentaires	MC2	26 900,00 €	100,00%	26 900,00 €	26 900,00 €	- €
Etudes et dossiers réglementaires	MC3	43 467,50 €	80,00%	34 774,00 €	34 774,00 €	- €
Mise en compatibilité du document d'urbanisme	MC4	14 350,00 €				
Elaboration des cahiers des charges des missions connexes	MC5	9 800,00 €	37,76%	3 700,00 €	3 700,00 €	- €
Réalisation de vues d'ambiances 3D	MC6	2 487,50 €	100,00%	2 487,50 €	2 487,50 €	- €
Intégration d'une mission réglementaire phase 1	MC7	2 875,00 €	100,00%	2 875,00 €	1 437,50 €	1 437,50 €
Intégration d'une mission réglementaire phase 2	MC7	22 725,00 €	30,00%	6 817,50 €	6 817,50 €	6 817,50 €
SOUS TOTAL		178 455,00 €		133 404,00 €	125 149,00 €	8 255,00 €
PHASE DE TRAVAUX N°3 - AVENANT N°1 "MAISONS DES PECHEURS"						
Etudes d'Avant-Projet	AVP	3 510,00 €	100,00%	3 510,00 €	3 510,00 €	- €
Elaboration et dépôt des autorisations (PC ou DP)	PC	3 000,00 €				
Etudes de Projet / Elaboration du DCE	PRO/DCE	5 616,00 €	80,00%	4 492,80 €	4 492,80 €	- €

Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Publié le



ID : 974-249740085-20240726-AFF23_CC260724-DE

Assistance à la passation des Contrats de Travaux	ACT/ANA	1 228,50 €				
Visa des études d'exécution des travaux	VISA	877,50 €				
Direction de l'exécution des travaux	DET	5 791,50 €				
Assistances aux Opérations de Réception	AOR	526,50 €				
SOUS TOTAL		20 550,00 €		8 002,80 €	8 002,80 €	- €
TRANCHE OPTIONNELLE						
PHASE DE TRAVAUX N°2						
Examen de conformité des études d'exécution réalisées par l'entreprise et leur visa	VISA	2 950,00 €				
Direction de l'exécution des travaux	DET	13 100,00 €				
Assistance aux opérations de réception et pendant la GPA	AOR	1 450,00 €				
SOUS TOTAL		17 500,00 €				
TOTAL MISSION TR FERME + TR OPTIONNELLE HT		397 705,00 €	62,75%	249 556,80 €	241 301,80 €	8 255,00 €
<i>Révision de Prix</i>				<i>21 151,81 €</i>	<i>21 151,81 €</i>	<i>0,00 €</i>
TOTAL MISSION TR FERME + TR OPTIONNELLE HT		397 705,00 €		249 556,80 €	241 301,80 €	8 255,00 €
TVA 8,5%		33 804,93 €		21 212,33 €	20 510,65 €	701,68 €
TOTAL MISSION TR FERME + TR OPTIONNELLE TTC		431 509,93 €		270 769,13 €	261 812,45 €	8 956,69 €

Arrêté la présente note d'honoraires à la somme TTC de :

8 956,69 €

HUIT MILLE NEUF CINQUANTE SIX EUROS ET SOIXANTE NEUF CENTIMES

Répartition TTC	HT	TVA	TTC
OMEGA y compris sous traitant	8 255,00 €	701,68 €	8 956,68 €
ECOSTRATEGIE (ST- OMEGA)	- €	- €	- €
A déduire sous traitant Rang 2 - ECODDEN	- €	- €	- €
A déduire sous traitant Rang 2 - OCEA CONSULT	- €	- €	- €
A déduire sous traitant Rang 2 - EMC2	8 255,00 €	701,67 €	8 956,68 €
FEDT SOUS TRAITANT OMEGA	- €	- €	- €
RESTANT A PAYER OMEGA	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ZONE UP URANISME	- 0,00 €	- 0,00 €	- 0,00 €
CASAGEC INGENIERIE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Honoraires à payer	8 255,00 €	701,68 €	8 956,68 €

Le Directeur
MR HOAREAU



Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Publié le



DEPENSES BASE MARCHÉ HT
ID : 974-249740085-20240726-AFF23_CC260724-DE

OMEGA		REMUNERATION		DEPENSES BASE MARCHÉ HT		
		Marché + Avenants (base HT)	AVANC. %	CUMUL / AVANCEMENT	DECOMPTES ANTERIEURS	PRESENT DECOMPTE H.T.
TRANCHE FERME						
MISSION TEMOIN						
PHASE DE TRAVAUX N°1 ET N°2						
Etude d'Avant-Projet	AVP	32 100,00 €	100,00%	32 100,00 €	32 100,00 €	- €
Etudes de Projet	PRO	35 400,00 €	100,00%	35 400,00 €	35 400,00 €	- €
Réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) - 4 sm	ACT	13 750,00 €				
Analyse des candidatures et des offres et rendu du rapport d'analyse des offres		3 900,00 €				
Mise au point des contrats de travaux		600,00 €				
PHASE DE TRAVAUX N°1						
Examen de conformité des études d'exécution réalisées par l'entreprise et leur visa	VISA	8 500,00 €				
Direction de l'exécution des travaux	DET	39 550,00 €				
Assistance aux opérations de réception et pendant la GPA	AOR	3 450,00 €				
SOUS TOTAL		137 250,00 €		67 500,00 €	67 500,00 €	- €
MISSIONS COMPLEMENTAIRES						
PHASE DE TRAVAUX N°1 ET N°2						
Etudes préliminaires	EP	27 850,00 €	100,00%	27 850,00 €	27 850,00 €	- €
Etudes des conditions hydrodynamiques maritimes et dynamique hydro sédimentaires	MC2	3 900,00 €	100,00%	3 900,00 €	3 900,00 €	- €
Etudes et dossiers réglementaires	MC3	3 050,00 €	80,00%	2 440,00 €	2 440,00 €	- €
Mise en compatibilité du document d'urbanisme	MC4	14 350,00 €				
Elaboration des cahiers des charges des missions connexes	MC5	5 000,00 €	50,00%	2 500,00 €	2 500,00 €	- €
Réalisation de vues d'ambiances 3D	MC6	- €				
SOUS TOTAL		54 150,00 €		36 690,00 €	36 690,00 €	- €
PHASE DE TRAVAUX N°3 - AVENANT N°1 MAISON DES PECHEURS						
Etudes d'Avant-Projet	AVP	3 510,00 €	100,00%	3 510,00 €	3 510,00 €	- €
Elaboration et dépôt des autorisations (PC ou DP)	PC	3 000,00 €		- €	- €	- €
Etudes de Projet / Elaboration du DCE	PRO/DCE	5 616,00 €	80,00%	4 492,80 €	4 492,80 €	- €
Assistance à la passation des Contrats de Travaux	ACT/ANA	1 228,50 €		- €	- €	- €
Visa des études d'exécution des travaux	VISA	877,50 €		- €	- €	- €
Direction de l'exécution des travaux	DET	5 791,50 €		- €	- €	- €
Assistances aux Opérations de Réception	AOR	526,50 €		- €	- €	- €
SOUS TOTAL		20 550,00 €		8 002,80 €	8 002,80 €	- €
TRANCHE OPTIONNELLE						
PHASE DE TRAVAUX N°2						
Examen de conformité des études d'exécution réalisées par l'entreprise et leur visa	VISA	2 950,00 €				
Direction de l'exécution des travaux	DET	13 100,00 €				
Assistance aux opérations de réception et pendant la GPA	AOR	1 450,00 €				
SOUS TOTAL		17 500,00 €				
TOTAL MISSION TR FERME + TR OPTIONNELLE HT + AVENANT		229 450,00 €	48,90%	112 192,80 €	112 192,80 €	- €
<i>Révision de Prix</i>				13 586,22 €	13 586,22 €	0,00 €
TOTAL MISSION TR FERME + TR OPTIONNELLE HT + AVENANT+REVISION		229 450,00 €	0,49 €	112 192,80 €	112 192,80 €	0,00 €
TVA 8,5%		19 503,25 €	0,04 €	9 536,39 €	9 536,39 €	0,00 €
TOTAL MISSION TR FERME + TR OPTIONNELLE + AVENANT TTC		248 953,25 €	0,53 €	121 729,19 €	121 729,19 €	0,00 €

ECOSTRATEGIE <i>Sous traitant OMEGA</i>		REMUNERATION		DEPENSES BASE MARCHÉ HT		
		Marché + Avenants (base HT)	AVANC. %	CUMUL / AVANCEMENT	DECOMPTES ANTERIEURS	PRESENT DECOMPTE H.T.
Etudes et dossiers réglementaires	MC3	38 905,00 €	80,00%	31 124,00 €	31 124,00 €	- €
Mise en compatibilité du document d'urbanisme	MC4					- €
Elaboration des cahiers des charges des missions connexes	MC5					- €
Réalisation de vues d'ambiances 3D	MC6	- €				- €
ICPE - PHASE 1	MC7	2 875,00 €	100,00%	2 875,00 €	1 437,50 €	1 437,50 €
ICPE - PHASE 2	MC7	22 725,00 €	30,00%	6 817,50 €		6 817,50 €
SOUS TOTAL		64 505,00 €				
TOTAL MISSION TR FERME HT		64 505,00 €	63,28%	40 816,50 €	32 561,50 €	8 255,00 €

TOTAL MISSION TR FERME HT	64 505,00 €	40 815,50 €	32 561,50 €	8 255,00 €
TVA 8,5%	5 482,93 €	3 469,40 €	2 767,73 €	6 237,13 €
TOTAL MISSION TR FERME TTC	69 987,93 €	44 285,90 €	35 329,23 €	8 956,68 €
<i>A déduire sous traitant</i>				
<i>A déduire sous traitant Rang 2 - OCEA CONSULT</i>				
<i>A déduire sous traitant Rang 2 - EMC2</i>				
<i>Reste pour ECO STRATEGIE REUNION</i>				- €

Envoyé en préfecture le 14/08/2024
 Reçu en préfecture le 14/08/2024
 Publié le 14/08/2024
 ID : 974-249740085-20240726-AFF23_CC260724-DE



Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Publié le



ID : 974-249740085-20240726-AFF23_CC260724-DE

ZONE UP		REMUNERATION		DEPE		
		Marché + Avenants (base HT)	AVANC. %	CUMUL / AVANCEMENT	DECOMPTES ANTERIEURS	PRESENT DECOMPTE H.T.
TRANCHE FERME						
MISSION TEMOIN						
PHASE DE TRAVAUX N°1 ET N°2						
Etude d'Avant-Projet	AVP	8 500,00 €	100,00%	8 500,00 €	8 500,00 €	- €
Etudes de Projet	PRO	3 450,00 €	100,00%	3 450,00 €	3 450,00 €	- €
Réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) - 4 sm	ACT	- €				
Analyse des candidatures et des offres et rendu du rapport d'analyse des offres		- €				
Mise au point des contrats de travaux		- €				
PHASE DE TRAVAUX N°1						
Examen de conformité des études d'exécution réalisées par l'entreprise et leur visa	VISA					
Direction de l'exécution des travaux	DET					
Assistance aux opérations de réception et pendant la GPA	AOR					
SOUS TOTAL		11 950,00 €				- €
MISSIONS COMPLEMENTAIRES						
PHASE DE TRAVAUX N°1 ET N°2						
Etudes préliminaires	EP	8 400,00 €	100,00%	8 400,00 €	8 400,00 €	- €
Etudes des conditions hydrodynamiques maritimes et dynamique hydro sédimentaires	MC2	- €		- €	- €	- €
Etudes et dossiers réglementaires	MC3	1 512,50 €	80,00%	1 210,00 €	1 210,00 €	- €
Mise en compatibilité du document d'urbanisme	MC4	- €		- €		- €
Elaboration des cahiers des charges des missions connexes	MC5	- €		- €		- €
Réalisation de vues d'ambiances 3D	MC6	2 487,50 €	100,00%	2 487,50 €	2 487,50 €	- €
SOUS TOTAL		12 400,00 €				- €
TOTAL MISSION TR FERME HT		- €	- €	- €	- €	- €
<i>Révision de Prix</i>				2 042,42 €	2 042,42 €	- 0,00 €
TOTAL MISSION TR FERME HT		24 350,00 €	1,00 €	2 487,50 €	2 487,50 €	- 0,00 €
TVA 8,5%		2 069,75 €	0,09 €	211,44 €	211,44 €	- 0,00 €
TOTAL MISSION TR FERME TTC		26 419,75 €	1,09 €	2 698,94 €	2 698,94 €	- 0,00 €

Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Publié le *DECOMPTE* *PRESENI*
 ID : 974-249740085-20240726-AFF23_CC260724-DE

CASAGEC INGENIERIE		REMUNERATION		DIPENSES BASE MARCHE HT		
		Marché + Avenants (base HT)	AVANC. %	CUMULÉ / AVANC.	Publié le	<i>DECOMPTE</i>
TRANCHE FERME						
MISSION TEMOIN						
PHASE DE TRAVAUX N°1 ET N°2						
Etude d'Avant-Projet	AVP	19 100,00 €	100,00%	19 100,00 €	19 100,00 €	- €
Etudes de Projet	PRO	9 600,00 €	100,00%	9 600,00 €	9 600,00 €	- €
Réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)	ACT	3 300,00 €				
Analyse des candidatures et des offres et rendu du rapport d'analyse des offres						
Mise au point des contrats de travaux		- €				
PHASE DE TRAVAUX N°1						
Examen de conformité des études d'exécution réalisées par l'entreprise et leur visa	VISA					
Direction de l'exécution des travaux	DET					
Assistance aux opérations de réception et pendant la GPA	AOR					
SOUS TOTAL		32 000,00 €				- €
MISSIONS COMPLEMENTAIRES						
PHASE DE TRAVAUX N°1 ET N°2						
Etudes préliminaires	EP	19 600,00 €	100,00%	19 600,00 €	19 600,00 €	- €
Etudes des conditions hydrodynamiques maritimes et dynamique hydro sédimentaires	MC2	23 000,00 €	100,00%	23 000,00 €	23 000,00 €	- €
Etudes et dossiers réglementaires	MC3	- €				
Mise en compatibilité du document d'urbanisme	MC4	- €				
Elaboration des cahiers des charges des missions connexes	MC5	4 800,00 €	25,00%	1 200,00 €	1 200,00 €	- €
Réalisation de vues d'ambiances 3D	MC6	- €				
SOUS TOTAL		47 400,00 €				
TOTAL MISSION TR FERME HT		4 800,00 €		72 500,00 €	72 500,00 €	- €
<i>Révision de Prix</i>				<i>5 523,16 €</i>	<i>5 523,16 €</i>	<i>0,00 €</i>
TOTAL MISSION TR FERME HT		79 400,00 €	91,31%	72 500,00 €	72 500,00 €	0,00 €
TVA 8,5%		6 749,00 €		6 162,50 €	6 162,50 €	0,00 €
TOTAL MISSION TR FERME TTC		86 149,00 €		6 162,50 €	6 162,50 €	0,00 €



REUNION

SPL MARAINA
38 RUE COLBERT
97460 SAINT PAUL

Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Publié le



ID : 974-249740085-20240726-AFF23_CC260724-DE

Références : Dossier n° 20-0777

REFERENCES CHORUS : 52066400400030

Objet : Etude géotechnique dans le cadre des travaux de sécurisation de la Cale de Halage sur la Commune de Saint Philippe 97442

Réf. : Marché M.2020.021 - V/Réf SM 2020-523

Réf2. : Situation N°3 au 30/11/2022

FACTURE N° VT-23-03-0000025 du 13/03/2023

Montants en EUR

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
VII - ETUDES GEOTECHNIQUES - INGENIERIE				
VII.2 - Etude géotechnique de conception G2 PRO	U	1,00	2 500,00	2 500,00

TVA	Base HT	Monant TVA
8,5	2 500,00	212,50

TVA acquitée sur encaissement

MONTANT TOTAL H.T. situ en cours:	2 500,00
TVA :	212,50
MONTANT TOTAL TTC	2 712,50
NET A PAYER	2 712,50

30 jours Fixe par Virement - Echéance le : 12 avril 2023

Banque	BANQUE POPULAIRE
IBAN	FR 76 16807001410412100463572
BIC	CCBFRPPGRE

Absence d'escompte pratiquée par l'entreprise. En cas de dépassement de la date de règlement, des pénalités de retard seront appliquées selon l'Art. 3.1 de la loi 92.1442, ainsi que l'indemnité forfaitaire de 40 €.

4 rue Emile Hugot
Technopole
97490 STE CLOTILDE

Tél. 0262203990

contact@geolithe.com
<https://www.geolithe.fr>



Page 1 / 1

Emetteur

Entité juridique

**APAVE INFRASTRUCTURES ET
CONSTRUCTI**

6 rue du Général Audran
92412 COURBEVOIE CEDEX
FRANCE

Entité commerciale

**APAVE INFRASTRUCTURES ET
CONSTRUCTI ON FRANCE**

6 rue du Général Audran
92412 COURBEVOIE CEDEX
FRANCE

SIRET : **90386907100014**

Numéro de TVA intra-communautaire :
FR64903869071

Régime de TVA : **TVA sur les encaissements**

RCS : **RCS NANTERRE 903 869 071**

Client

Entité

MARAINA
38 RUE COLBERT

97460 ST PAUL
FRANCE

Références

SIRET : **52066400400030**

Numéro d'engagement : **D2021.004**

Marché : **3021**

Facture F040230009725 du 02/02/2023

A1 : Dépôt par un fournisseur d'une facture

Récapitulatif

Total HT (EUR)	1 600,00
Total Taxes (EUR)	136,00
Total TTC (EUR)	1 736,00
Net à payer (EUR)	1 736,00

Répartition des taxes

Type Taxe	Taux Taxe	Montant HT	Montant Taxe
TVA (EUR)	8,50	1 600,00	136,00

TVA sur les encaissements

Paiement par virement (credit transfer) sur le compte IBAN (BIC) : FR7630003012690002603308818 (SOGEFRPP)

Nous vous remercions de votre règlement avant le : 19/03/2023

PAS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPE

Merci de payer par virement

RETARD DE PAIEMENT : PENALITE EGALE A TROIS FOIS LE TAUX D'INTERET LEGAL SANS RAPPEL ET INDEMNITE FRAIS DE RECOURVREMENT 40 EUROS

Site de livraison : - CALE DE HALAGE
- 97442 ST PHILIPPE FRANCE

TVA	Dénomination de l'article	Quantité facturée	Prix unitaire	Unité de prix	Total remise /charge	Total HT
8,50	1 - Facture A533624164M0002,A533624164M0001 RICT SUR DCE Ré habilitation de la cale de halage de St Philippe CCTC0010 Contrôle Technique Bâtiment Facture	1,00 (EA)	14 400,00	1,00 (EA)		1 600,00
Totaux du site de livraison, pour information :						
	Brut HT					1 600,00
	Remises/charges à la ligne					0,00
	Net HT					1 600,00

APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTI - 6 rue du Général Audran 92412 COURBEVOIE CEDEX (FR)
FRANCE

Capital social : 925793 EUR - Immatriculation RCS : RCS NANTERRE 903 869 071 - Numéro de TVA intra-
communautaire : FR64903869071

ACOA Conseil

Bureau 3
8 rue de l'amitié
97490 Sainte Clotilde
06 92 76 04 21

N° Siret : 529 264 95400023

Facture

Date : 15 décembre 2022
N°Facture : 2022-53
Date d'échéance : 14 janvier 2023

Adressé à

SPL Marañna
38, rue Colbert
97 460 Saint-Paul

Interlocuteur : M. Pasquin PARADIS

pasquin.paradis@spl-maraina.com

MARCHE N°D.2022.015

OBJET : ETUDE DE MARCHÉ SUR LE POTENTIEL D'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE DE SAINT PHILIPPE AU REGARD DE L'ACTIVITÉ DE PÊCHE

Tranche FERME						
	Désignation	Prix unitaire en € H.T	Avancement	Montant à facturer		
				en € H.T	TVA (0%)	en € T.T.C
1	Phase 1 : Etat des lieux	7 730,00 €	100%	7 730,00 €	657,05 €	8 387,05 €
2	Phase 2 : Analyse du potentiel territorial	3 015,00 €	100%	3 015,00 €	256,28 €	3 271,28 €
3	Phase 3 : Plan d'actions	2 360,00 €	0%	- €	- €	- €
Total réalisé en € HT :				10 745,00 €	Total TTC	11 658,33 €
Déjà facturé :					- €	- €
Soit total à régler en € HT :				10 745,00 €	Total TTC	11 658,33 €

Soit arrétée la présente somme (€ TTC) :

Onze mille six cent cinquante-huit €uros et trente-trois centimes

Conditions de règlement	fin de mois à réception de la facture		
Compte à créditer :			
QONTO (Olinda SAS), 20 bis rue La Fayette, 75009 Paris, France			
sous le N° : 92477699135	Banque : 16958	Agence : 00001	Clé : 63
IBAN : FR76 1695 8000 0192 4776 9913 563		BIC : QNTOFRP1XXX	

Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Publié le

ID : 974-249740085-20240726-AFF23_CC260724-DE



ACOA Conseil
Ingénierie de projet
Environnement

ACOA Conseil

Bureau 3
8 rue de l'amitié
97490 Sainte Clotilde
06 92 76 04 21

N° Siret : 529 264 95400023

Facture

Date : 7 avril 2023

N°Facture : 2023-10

Date d'échéance : 7 mai 2023

Adressé à

SPL Maraïna

38, rue Colbert
97 460 Saint-Paul

Interlocuteur : M. Pasquin PARADIS

pasquin.p.paradis@spl-maraïna.com

MARCHE N°D.2022.015

OBJET : ETUDE DE MARCHE SUR LE POTENTIEL D'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE DE SAINT PHILIPPE AU REGARD DE L'ACTIVITE DE PECHE

Tranche FERME

	Désignation	Prix unitaire en € H.T	Avancement	Montant à facturer		
				en € H.T	TVA (0%)	en € T.T.C
1	Phase 1 : Etat des lieux	7 730,00 €	100%	7 730,00 €	657,05 €	8 387,05 €
2	Phase 2 : Analyse du potentiel territorial	3 015,00 €	100%	3 015,00 €	256,28 €	3 271,28 €
3	Phase 3 : Plan d'actions	2 360,00 €	100%	2 360,00 €	200,60 €	2 560,60 €
Total réalisé en € HT :				13 105,00 €	Total TTC	14 218,93 €
Déjà facturé :				10 745,00 €		11 658,33 €
Soit total à régler en € HT :				2 360,00 €	Total TTC	2 560,60 €

Soit arrêtée la présente somme (€ TTC) :

Deux mille cinq cent soixante €uros et soixante centimes

Conditions de règlement fin de mois à réception de la facture

Compte à créditer :

QONTO (Olinda SAS), 20 bis rue La Fayette, 75009 Paris, France

sous le N° : 92477699135

Banque : 16958

Agence : 00001

Clé : 63

IBAN : FR76 1695 8000 0192 4776 9913 563

BIC : QNTOFRP1XXX

ACOA Conseil
Ingénierie de projet
Environnement

él. +06 92 76 04 21 contact@acoa-conseil.net

ARL au capital de 10 000 € - R.C.S. ST DENIS B 542

iret 529 264 95400023- Code APE 7112 B